

Belgium MF

**Intervention du Coordinateur sur le Reporting
13 MSP
5 décembre 2013**

(slide 1 – title)

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour la manière avec laquelle vous conduisez nos travaux. Je suis certain qu'avec votre sagesse, vous nous mènerez à bon port.

Reporting and exchange of information have always been a cornerstone of the implementation of the Convention. They allow the monitoring of the fulfillment of the obligations by individual States Parties, they offer the opportunity for States Parties to express their needs for assistance, they are a tool for guiding our work and, finally, they build confidence which is so important for the cooperative spirit of the Convention.

The Mine Ban treaty, 14 years after its entry into force, has evolved and has become a mature Convention. Our approach to reporting and exchange of information should maybe evolve as well. Since reporting is a legal obligation, for years we focused our efforts on the reporting rate but despite ongoing efforts, we could not increase it significantly. At the same time one must recognize that not only numbers matter but that the quality of the reported information is also crucial. It is even more important if reporting is to be used as a tool for achieving the objectives of the Convention.

As coordinator of the contact Group for reporting, Belgium proposed some discussion papers to make exchange of information more efficient. The latest in date, you all will recall, was "the roadmap for a better exchange of information", presented at the 12 MSP last year. This roadmap contained clear objectives, concrete actions and deadlines to enhance reporting and to promote it, not only as an obligation, but also as a tool and an opportunity for a better implementations of the Convention. The assessment of this roadmap will naturally take place at the Third Review Conference. On the eve of this important conference, the coordinator wanted to start the debate on "Reporting after Maputo". An open, "out of the box", discussion which was engaged yesterday in the contact group.

(slide 2)

In this intervention, I would like firstly to present you the reporting rate for 2013 ; secondly I will give an update on the implementation of the Roadmap and, finally, I will report on the first discussions we had within the Contact Group.

Monsieur le Président,

< I. REPORTING RATE >

Je ne puis pas vous faire rapport de bonnes nouvelles. Comme en 2012, deux rapports initiaux sont encore attendus. Le taux des rapports annuels qui ont été introduits au 29 novembre 2013 s'élève à 56 % des Etats-parties qui ont répondu à leurs obligations en vertu de l'article 7, soit 89 Etats-parties sur un total de 159. Force est de constater que ce taux est identique à celui de l'année dernière.

(slide 3)

Comme vous pouvez le voir sur le graphique, le taux de rapportage reste relativement médiocre depuis 10 années, variant en moyenne entre 50 et 60 %.

<II. ROADMAP>

Conformément à son plan d'action, le coordinateur sur le rapportage s'est efforcé d'augmenter le taux de rapportage par différentes actions : des consultations bilatérales, l'envoi de lettres de rappel et l'offre d'assistance à la rédaction des rapports manquants.

(slide 4)

Lors des réunions intersessionnelles, nous avons proposé un projet de Note Verbale, pouvant être utilisée par les Etats Parties qui ont déjà rempli leurs obligations, afin de faciliter leur tâche. Cette note verbale pourrait être utilisée à partir de l'année prochaine.

Malgré tous nos efforts, nous sommes toujours confronté au problème des rapports initiaux manquants. Notre objectif reste d'atteindre les 100 %, mais la tâche s'avère lourde.

Le plan d'action de 2012 mettait aussi l'accent sur la conscientisation des Etats Parties à propos de l'importance du rapportage en tant qu'outil et en tant qu'opportunité. Lors des intersessionnelles de 2013, le coordinateur a donné un exposé sur le rapportage lors de la Commission permanente relative à l'Art 5. Cette expérience fut enrichissante, mais doit encore être peaufinée. En fonction des discussions sur le futur programme de travail de la Convention à la 3^e Conférence d'examen, une présentation similaire pourrait être élaborée pour d'autres thèmes.

En ce qui concerne le rapportage sur l'assistance aux victimes, nous avons constaté que cette thématique avait franchi une nouvelle étape. Il nous semble donc prématuré de proposer à ce stade un formulaire spécifique pour l'assistance aux victimes. Participer aux discussions sur le sujet et examiner comment un rapportage efficace pourrait contribuer à une meilleure assistance aux victimes nous semble plus opportun.

<III. CONTACT GROUP>

Au-delà de ces efforts, je crois qu'il convient de saisir l'opportunité de la 3^{ème} conférence d'examen pour lancer une réflexion relative à la transparence et à l'échange d'information. C'est la tâche à laquelle s'est attelé le groupe de contact qui s'est réuni le mercredi 4 décembre 2013.

(slide 5)

Les réflexions ont été articulées autour de trois questions qui se voulaient provocatrices. Vous pouvez les lire sur l'écran :

- Comment améliorer le taux de rapportage ? Est-ce que les états qui ont rempli complètement leur obligation de mise en œuvre doivent encore procéder à une mise à jour annuelle ?
- Disposons-nous des informations dont nous avons besoin ? Comment transformer le mécanisme actuel de rapportage en un instrument utile de management ?
- Portons-nous suffisamment d'intérêt aux rapports présentés par les Etats-parties ? Comment pouvons-nous conduire un dialogue interactif sur les rapports et donner un retour, un feed-back, sur ceux-ci dans un esprit de bonne collaboration ?

Quels sont les résultats des discussions ?

- Premièrement, les discussions au sein du groupe montrent que si l'amélioration du taux de rapportage doit être poursuivi, cela ne peut être au prix de la dégradation de l'obligation qui existe dans la Convention. Des pistes innovatrices peuvent être examinées.

- Deuxièmement, je note également un intérêt du groupe pour améliorer la qualité des informations présentées dans les rapports. Le groupe de contact a noté que beaucoup d'informations sur les progrès de la mise en oeuvre des obligations étaient données oralement lors des réunions intersessionnelles ou des assemblées des Etats-parties. La réflexion qui sera menée sur le programme des réunions doit veiller à ne pas perdre cette source précieuse d'informations.

- Enfin, le groupe estime qu'un feed-back interactif sur les rapports présentés serait très utile et mérite d'être examiné plus avant.

(slide 6)

En conclusion des discussions de notre groupe, je retiens un fort intérêt pour lancer la réflexion dans le cadre de 3^{ème} conférence d'examen. C'est pourquoi le coordinateur pour le reporting présentera, à l'occasion de la réunion du 6 décembre, des réflexions initiales en vue de la 3^{ème} conférence d'examen.

Mr President,

We often heard in the last years how important reporting and exchange of information were for the full implementation of the Convention. This will even be more true in the future.

If we really care about transparency, we should dare to engage in an in-depth discussion on how we want to deal with reporting and transparency after the Third Review Conference. This will require courage, creativity and engagement of all stakeholders.

As coordinator, Belgium is ready to continue its efforts and engagement in this matter.

Thank you,